



## Compte rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2018

Date de convocation : 3 avril 2018

Présents : Christophe DELEVOYE, Maire, Sylvain MONTALAND, Florent ROCHEDY, Adjoints, Marc BOISSY, André SEIGNOBOS, Ginette SERPOLLET, Julie SAVARY, Christophe CHAREL, conseillers.

Absents : Robert ROCHEBLOINE pouvoir à Christophe DELEVOYE  
Patrice BOGY pouvoir à Julie SAVARY  
Christine CROS pouvoir à Ginette SERPOLLET

Secrétaire de séance : Christophe CHAREL

### **1- Compte-rendu du conseil municipal du 12 décembre 2017**

Approuvé à l'unanimité

### **2-Compte de gestion 2017**

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il convient d'adopter le Compte de Gestion 2017 produit par Mme La Trésorière de Lamastre et établi dans les mêmes termes que le compte administratif 2017, pour le Budget Principal et le Budget Annexe Eau

Approuvé à l'unanimité

### **3-Compte administratif 2017 et affectation du résultat**

#### Budget Principal

Fonctionnement : Recettes :236627,58 – Dépenses : 193 079,94 .

Investissement : Recettes : 57 658,04 – Dépenses : 47 790,07

Considérant l'excédent de fonctionnement décide d'affecter la somme de 109 846.32 € au compte 002

Approuvé par 9 voix Pour. Mr Le Maire n'ayant pas pris part au vote

#### Budget eau

Fonctionnement : Recettes :33 099,29– Dépenses : 33 266,81 .

Investissement : Recettes :51 281,27– Dépenses : 102 149,85

Approuvé par 9 voix Pour. Mr Le Maire n'ayant pas pris part au vote

### **4- Budget 2018**

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 353 291,32 € Recettes : 353 291,32 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 153 724,06 € Recettes : 153 724,06 €

#### **Budget Annexe Eau :**

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 113 894,00 € Recettes : 113 894,00 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 108 127,11 € Recettes : 108 226,48 €

Approuvé à l'unanimité

### **5-Vote des taux d'imposition 2018**

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition soit :

Taxe d'habitation : 10,27 %

Taxe Foncière (bâti) : 17,94 %

Taxe Foncière (non bâti) : 85,07%

Vote à l'unanimité

### **6-Subventions aux associations**

Maintien pour 2018 du taux de 90 € aux mêmes associations plus l'association « Les sportioulos » nouvellement créée.

Vote à l'unanimité

### **7- Renouvellement convention SATESE**

Mr le Maire informe l'assemblée, que la convention d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration (SATESE) Drôme-Ardèche arrive à son terme.

La commune bénéficie de ce service depuis le 18 octobre 2012 pour le contrôle du système de surveillance de la station d'épuration. Le SATESE permet à la commune d'obtenir une assistance technique.

La durée de la convention proposée est de deux ans à compter de l'année 2018. Elle pourra être prorogée 3 fois pour la même durée par tacite reconduction par la commune.

Vote à l'unanimité

### **8- Avenant convention CDG**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion, relative au soutien à l'intervention sur dossiers CNRACL. Cette convention est arrivée à son terme au 31 décembre 2017.

Le Centre de Gestion vient de proposer un avenant à cette convention avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018. Celle-ci organise la participation financière de notre collectivité dans le cadre d'une assistance administrative à l'établissement des dossiers CNRACL. La facturation interviendra uniquement sur les dossiers des agents que le Centre de Gestion aura à traiter et à transmettre à la CNRACL. Le Maire donne lecture du projet d'avenant à la convention.

Vote à l'unanimité

### **9- Participation Fonds Unique Logement (FUL)**

Le Département de l'Ardèche est en charge du pilotage et de la gestion du Fonds Unique Logement (FUL) lequel a pour objet principal de permettre l'accès et le maintien dans le logement des personnes rencontrant des difficultés.

Le Département sollicite la participation financière des communes pour un montant indicatif de 0,40 € par habitant soit 87,60 € pour Labatie d'Andaure

Vote à l'unanimité

### **10- Syndicat Mixte des INFOROUTES- Nouvelles adhésions**

M. le Maire porte à la connaissance des membres les demandes d'adhésions au Syndicat Mixte des Inforoutes des structures suivantes : Communes de Lavedieu, Margés, Erôme, Cornas et Syndicat des 3 rivières

Vote à l'unanimité

### **11- Création Poste de surveillant de baignade- Contrat saisonnier**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal l'obligation de prévoir la surveillance de la baignade dont l'aménagement est prévu fin juin et créer un poste de surveillant de baignade pour la période du 10 juillet au 19 août 2018. La rémunération sera basée sur l'indice Brut 379 majoré 349 à raison de 35H par semaine.

VOTE : à l'unanimité

### **12- Divers**

Le Conseil fixe le prix de vente d'eau à la commune de Desaignes à 1,40 € le m<sup>3</sup>

Une subvention exceptionnelle sera versée à l'APE pour achat de matériel : 286 €

VOTE : à l'unanimité